

Conseil exécutif de l'ACEP
Compte rendu de la réunion du 26 février 2014
Bureau national de l'ACEP
Salle de conférence
13 h

Présences : C. Poirier (présidence), J.-L. Bourdages, R. Brockington, A. Butler, S. Gagnon, N. Giannakoulis, L. Haméon, S. Jaroudi, A. Kurikshuk-Nemec, S. Mullen, G. Phillips, A. Picotte, C. Danik (téléconférence), J. Ouellette et D. Martin.

Absences justifiées : B. Black, C. Creran, L. Whitmore.

1) Points aux fins d'approbation

1 a) Ordre du jour

Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par S. Gagnon d'adopter l'ordre du jour.
Résolution adoptée à l'unanimité.

1 b) Compte rendu du huis clos du 8 janvier 2014

Il est proposé par L. Haméon et appuyé par J.-L. Bourdages d'adopter le compte rendu.

Pour = 9, contre = 0, abstentions = 3. **Résolution adoptée.**

1 c) Compte rendu du 8 janvier 2014

Résolution : Il est proposé par R. Brockington et appuyé par A. Butler d'adopter le compte rendu.

Pour = 10, contre = 0, abstentions = 2. **Résolution adoptée.**

1 d) Nomination de nouveaux délégués

Résolution : Il est proposé par R. Brockington et appuyé par G. Phillips d'approuver en groupe la nomination des nouveaux délégués. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 e) Résolution sur le règlement 3.35

Résolution : Il est proposé par A. Kurikshuk-Nemec et appuyé par G. Phillips que toutes les résolutions qui, de prime abord, entraînent un coût de plus de 500 \$ pour l'Association restent en suspens jusqu'à ce qu'un nouveau processus soit adopté. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 f) Résolution du Comité des finances

Ce point est déplacé en 4 e).

2 a) Comment traiter les résolutions ayant des incidences financières

Il y a consensus de choisir l'option 3 avec amendement afin d'inclure les coûts et de donner au proposeur un processus de consultation avec le Comité des finances. Un modèle de résolution pourrait être préparé comportant une section/colonne des coûts.

Suivi : S. Mullen rédigera un projet pour la prochaine réunion.

3 a) Budget fédéral

Rien à signaler.

3 b) Plan de réaction économique

Ce point est traité à huis clos.

4 a) Rapport du Président

Le mouvement syndical, l'ACEP et nos membres subissent des attaques incessantes depuis maintenant trop longtemps. Des milliers d'emplois ont été éliminés à la suite des divers examens de programmes, des différentes compressions de dépenses et du réaménagement des effectifs. L'employeur a limité les hausses salariales. Il a éliminé l'indemnité de départ des conventions collectives. Il a modifié le ratio des contributions au régime de retraite et modifié les normes d'accessibilité à une pension pour les nouveaux employés. Il a violé son contrat moral face aux retraités dans le dossier des soins de santé. Que vous fera-t-il lorsque vous-mêmes serez retraités? Y aura-t-il encore quelqu'un pour prendre votre défense?

L'employeur vise maintenant les congés de maladie et, pour se faciliter la tâche, il a mis tous les atouts dans son jeu grâce à C-4. L'année 2014 marquera donc un changement majeur dans notre défense contre ces attaques. Un bon système de défense ne doit pas reposer sur une seule stratégie. La première ligne de défense, nos membres, avec l'aide du bureau national et de l'agent de mobilisation, est en train de s'organiser.

Les employés de ministères qui ne possédaient pas de section locale se réunissent, créent des sections locales et élisent des exécutifs. Les sections locales qui étaient inactives ou peu actives se remettent au travail. Celles qui étaient déjà très actives poussent la machine encore plus loin. Comme en faisait état le plan d'action pour la mobilisation, le nombre de réunions se multiplie et le taux de participation est excellent.

Le recrutement des non membres va très bien. Nous avons fait signer des cartes à quelque 140 personnes dans les dernières semaines. Chaque nouvelle assemblée voit son lot de nouvelles personnes devenir membres. Les exécutifs nouvellement élus en font leur priorité.

La deuxième ligne de défense, la solidarité intersyndicale, prend toutes sortes de visages : dans les ministères, les membres de l'ACEP travaillent avec ceux de l'Institut et de l'Alliance à des campagnes de sensibilisation. Ils mettent en commun efforts et ressources pour mieux informer leurs collègues.

Entre les agents négociateurs, le travail s'intensifie dans plusieurs comités conjoints, dont un sur les communications et la mobilisation, ainsi qu'un autre sur la négociation. L'ACEP, comme

c'est maintenant devenu le mot d'ordre, joue un rôle central dans cette solidarité nouvelle. Notre leadership est reconnu par nos partenaires syndicaux.

Les divergences d'opinion ou les désaccords sont mis de côté pour faire face à une menace beaucoup plus importante que nos simples intérêts individuels. De toute façon, individuellement nous ne pourrions résister à un ennemi qui adopte des lois antisyndicales, qui nomme les juges à la Cour suprême, qui change les règles du jeu de la négociation, qui peut, à sa guise, gonfler son budget de frais juridiques pour faire face aux poursuites et, enfin, qui ment à la population pour influencer l'opinion publique contre ses propres employés.

Enfin, une troisième ligne de défense se prépare : les différentes formes de recours juridiques. À ce chapitre, nous devons éviter les écueils passés, les dissensions, l'envie de faire cavalier seul.

Nous entreprenons donc le combat d'une vie et nos membres commencent à le comprendre, à nous cependant de continuer à les mobiliser et les encourager. Les autres syndicats ont véritablement pris le virage de la solidarité, à nous aussi de canaliser cette énergie. Nos avocats fourbissent leurs armes et préparent les options, à nous de faire les bons choix.

J'espère que tous ceux qui siègent, comme le veut l'expression, 'autour de la grande table' sont conscients du rôle qui leur incombe désormais et mettront leurs efforts à la bonne place. La solidarité fera toute la différence et nous devons tous travailler dans la même direction.

4 b) Rapport du Directeur général des politiques

Négociations collectives EC

- Le Comité de négociation collective EC (CNC EC) avait fixé trois réunions après la dernière réunion du CEN. Une a été annulée en raison de circonstances incontrôlables. Le comité a travaillé au questionnaire de consultation qui sera envoyé aux membres EC plus tard en mars, ce qui signifie que vous le recevrez d'ici dix jours pour commentaires. La période de sondage est provisoirement prévue du 18 au 29 mars.
- Il y a encore énormément de travail à faire, outre le questionnaire, notamment examiner ce qui a été déposé à la table à la dernière ronde et ce que le comité pourrait souhaiter présenter de nouveau comme propositions; examiner les propositions du personnel de l'ACEP qui travaille avec la convention collective; examiner les propositions suggérées par courriel par des membres EC; examiner les nouvelles dispositions ajoutées dans d'autres conventions collectives à la dernière ronde.
- Par suite du choix d'enjeux fait par le comité, le personnel a instruction de préparer le libellé contractuel, ainsi que la justification et les documents à l'appui.
- Ensuite, les membres du comité doivent examiner le libellé des dispositions proposées et, s'ils le peuvent, contribuer à la justification et suggérer des documents.
- Trois réunions sont prévues dans le présent exercice financier, et trois autres en mai et juin.
- Le Conseil du Trésor a signifié à l'ACEP l'avis de négocier, ce qui signifie que nous devons décider de nous rencontrer dans les 20 prochains jours ou encore, et seulement avec l'accord du SCT, à une date ultérieure.
- Nous pouvons accélérer le processus, dans une certaine mesure, mais nul n'est tenu à l'impossible ou, pour paraphraser l'expression anglaise, on ne peut extraire de sang d'une pierre.

- Nous serons prêts quand tout sera fait et fait correctement. Si nous sommes forcés d'aller à la table avant que tout soit prêt, nous signalerons alors les points à discuter plus tard.
- Ceci n'est pas une façon efficace ni économique de travailler à la table de négociation. Comme contribuable, encore une fois, je ne suis pas heureux de la situation.

Négociations collectives TR

- Le comité TR s'est réuni deux fois depuis la dernière réunion du CEN.
- Le questionnaire vous a été envoyé pour examen et commentaires. Je n'ai reçu aucun commentaire; le comité a donc décidé d'administrer le sondage. La date limite était hier à 16 h.
- Au total, 240 membres TR sur 880 ont répondu au sondage, soit un taux de participation de 27 %.
- Nous sommes à analyser les données et à préparer un rapport à l'intention du comité de négociation.

Comité mixte sur les départs BdP-ACEP

Le comité mixte est sur le point de faire un sondage auprès des anciens employés. Il y a quelques points de logistique à régler, mais ils devraient être réglés à temps pour respecter la date limite de mai.

Consultations BdP-ACEP : Politique de réaménagement des effectifs

Sans objet.

Séances d'information : C-4

- Les membres de l'ACEP ont eu l'occasion de se familiariser avec les incidences du C-4 sur leurs droits, de diverses façons.
- Nous avons organisé une série de séances d'information par téléconférence en janvier, pour les membres des régions. La participation a été inégale d'une région à l'autre, mais les membres qui ont participé ont dit avoir apprécié.

Groupes de travail internes

Gestion du rendement

Nous finaliserons les deux documents que nous sommes en train de préparer et nous les afficherons sur le site Web, avec un avis aux membres abonnés au service d'avis d'affichage.

Milieu de travail 2.0

Le travail progresse lentement, car d'autres questions, dont le C-4 et les négociations collectives, sont devenues prioritaires.

Généralités

- J'ai été invité à l'AGA de la section locale de l'ACEP à Élections Canada hier pour parler du C-4 et des négociations collectives. Je suis heureux d'annoncer qu'il semble y avoir un intérêt croissant dans les activités syndicales, car six membres se sont portés volontaires pour siéger au conseil exécutif de la section locale. Il a aussi été suggéré que la section locale organise avec l'AFPC une présentation commune sur le C-4 à laquelle je serais invité à donner plus de détails sur les incidences de la loi.
- J'ai été invité à m'adresser à des représentants de l'IPFPC à leur conférence sur les négociations collectives en janvier. J'ai partagé la table des panélistes avec Robyn Benson de l'Alliance et Jean-Marc Noël de l'APCMC. Les trois panélistes ont expliqué comment leurs organisations respectives se préparaient et l'importance pour tous les agents négociateurs d'être au diapason dans cette ronde de négociations.
- J'ai été invité à faire une présentation sur les coûts des propositions déposées à la table de négociation pour un cours sur la négociation collective à l'UQO. Si des membres du CEN sont intéressés, je mettrai la présentation à leur disposition. Elle n'est pas aussi explicite que la présentation précédente que j'avais distribuée.
- Dernier point, mais non le moindre, j'ai été invité à la fête de retraite d'une bénévole active de longue date de l'AESS et de l'ACEP, Sandra Chatterton. Il est triste de perdre ainsi une telle mémoire institutionnelle, mais, sur une note positive, Sandra a dit qu'on entendrait encore parler d'elle. Donc, demeurez à l'écoute.

4 c) Examen législatif

Le rapport à jour est déposé et aucune question n'est soulevée.

4 d) Rapport du Directeur général des opérations

Affaires internes

M. Walter Belyea a annoncé qu'il prendrait sa retraite le 27 mars. La candidature de Mme Anita Bangiricenge a été retenue et elle a été nommée dans un poste d'ART pour une période indéterminée. Mme Julie Courty est en congé de maternité. Nous avons entrepris les démarches pour nommer par intérim un autre employé dans le poste de coordonnatrice des services.

Sondages en ligne

Nous avons lancé trois sondages depuis notre dernière réunion :

- Le sondage de consultation sur le budget, clos le 4 février – au total, 402 membres ont répondu au sondage.
- Le sondage sur les négociations collectives TR, clos le 25 février – 240 membres ont répondu au sondage.
- Le sondage sur les négociations collectives à la BdP est en cours.

Négociations

Une troisième réunion du Comité de négociation collective pour les membres de l'ACEP à la Bibliothèque du Parlement a eu lieu le 21 janvier. La prochaine réunion aura lieu lorsque le sondage sur les négociations collectives sera terminé.

Conseil consultatif mixte de la Commission de la fonction publique (CCMCFP), Comité de la clientèle de la Commission des relations de travail dans la fonction publique (CCCRTFP) et Comité de consultation de la clientèle du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles (CCCTPFDAR)

Je continue de siéger à ces trois comités au nom de l'ACEP.

Le CCMCFP s'est réuni le 24 janvier 2014. Les questions suivantes ont été traitées :

- Examen du rapport annuel de la CFP
- Consultation sur le projet de règlement sur l'emploi occasionnel à la GRC
- Membres des groupes d'équité en emploi : chances de promotion et perceptions sur le processus de dotation (études)
- Outil d'autoévaluation concernant les activités politiques – rapport semestriel
- Mise à jour sur le Système de gestion de l'information sur les priorités

La prochaine réunion est prévue pour le 30 avril 2014.

La prochaine réunion du CCCRTFP aura lieu le 4 mars. La date de la prochaine réunion du CCCTPFDAR n'est pas encore connue; ce comité se réunit deux fois par année.

Dossiers de représentation

Voici la répartition par grands sujets de tous les dossiers de représentation ouverts depuis le début de 2014 :

Absentéisme		CNM (prestations)	
Accès à l'information		CNM (frais dentaires)	
Hébergement	8	CNM (DSE)	
Nominations intérimaires		CNM (soins de santé)	
AIPRP		CNM (réinstallation)	
Droit d'auteur		CNM (indemnité de déplacement)	
Travail de l'unité de négociation		CNM (déplacements)	
Prestations		CNM (DRE)	6
Prime au bilinguisme		Rémunération	2
Carrière et droits d'enregistrement		Pension	
Classification	2	Évaluation rendement	1
Code de conduite		Dossier personnel	1
Consultation		Politique	
Mutations		Activité politique	
DJR		Protection vie privée	
Assurance invalidité	3	Probation	2
Discipline	8	RAND	
Discrimination		Programme de recrutement	
Statut d'emploi		Représentation	

Évaluation ergonomique		Démission	
Évaluation de l'aptitude au travail		Retraite	1
Harcèlement	10	Retour au travail	2
Santé et sécurité		RIM	
Santé et sécurité (demande)		Cote de sécurité	
Horaire de travail	1	Service	
Horaire de travail (heures suppl.)		Dotation	3
Horaire de travail (déplacements)		Dotation (DRE)	
Droits de la personne		Énoncé de fonctions	3
SIGC		Télétravail	
Assurances Johnson		Employé à durée déterminée	
Profil linguistique		Licenciement	1
Formation linguistique		Conditions de travail	
Congés	2	Programme de formation	
Congés (annuels)	1	Temps de déplacement	
Congés (deuil)		Plainte, pratiques de travail injustes	
Congés (autres)	2	Cotisations syndicales	1
Congés (parlementaires)		Représentation syndicale	
Congés (maladie)	4	Affectation de travail	1
Congés (non payés)	1	Lieu de travail	
Lettre d'attentes		Charge de travail	
Indemnité de maternité	1	Actes répréhensibles (dénonciation)	
Évaluation médicale	2		
		Total	69

Comme demandé, je vous ai aussi remis le rapport sur les cinq principales causes des trois dernières années.

Causes devant les tribunaux

Une demande de contrôle judiciaire de la décision dans l'affaire Lebeau (discrimination – droits de la personne – Statistique Canada) a été déposée le 22 novembre à la Cour d'appel fédérale.

Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP)

Rôle d'audiences

Les audiences suivantes sont prévues pour des causes de l'ACEP devant la CRTFP :

Winnipeg 13 et 14 mars Dorn (Discrim. – droits pers.)

RHDCC

Ottawa	23 mai	Dupuis (Réinstallation – dir. CNM)	MAECD
Ottawa	30 juin	Paquet (Congé)	TPSGC (BtB)

Veillez noter que les audiences peuvent être reportées ou annulées jusqu'au jour de l'audience. Le rôle d'audiences de la CRTFP peut être consulté à :

http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_e.asp

http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_f.asp

4 e) Rapport du Comité des finances

Les états financiers d'octobre, novembre et décembre 2013 sont examinés.

Résolution : Il est proposé par R. Brockington et appuyé par A. Picotte que 24,002.81 \$ soient transférés du Fonds pour imprévus de l'exécutif pour couvrir les déficits aux postes des honoraires professionnels (18,702.75 \$) et des négociations collectives (5,300.06 \$).

Pour = 11, contre = 0, abstention = 1

Suivi : J. Ouellette fournira une ventilation des dépenses pour la prochaine réunion.

4 f) Comité de réflexion

Le comité doit se réunir la semaine prochaine.

4 g) Rapport du Comité RH

A. Butler signale que le comité s'est réuni deux fois. La première réunion a été une séance de remue-méninges. Les deux vice-présidents ont examiné le contrat du Président. Le comité n'est pas sûr s'il doit revoir le contrat étant donné que le salaire et les avantages sont traités dans les Statuts. Le comité n'a pas besoin d'un contrat avant l'élection du prochain président. Il peut aussi y avoir conflit d'intérêts si des membres du comité envisagent de se porter candidat.

5) Levée de la séance

La séance est levée à 21 h 12.